



CERTIFICATE OF
ADVANCED STUDIES
HES-SO

PRATIQUE DE L'ENDOSCOPIE

MARS 2025
NOVEMBRE 2025

En partenariat avec :



Centre hospitalier
universitaire vaudois

03	Introduction
04	Notre offre
04	Objectifs de formation
04	Public cible
04 - 06	La formation
04	Référentiel de compétences
05	Compétence 1
05 - 06	Compétence 2
06	Compétence 3
07	Organisation de la formation
07 - 09	Les modules
07 - 08	Module A
08	Module B
09	Module C
10	Calendrier 2025
11 - 12	Admission, inscription et certification
11	Conditions d'admission
11	Reconnaissance d'acquis
11 - 12	Conditions de certification
12	Titre obtenu
12	Inscription
12	Frais d'inscription et de formation
12	Renseignements
13	Comité pédagogique
13	Conseil scientifique
14	Remerciements
15	Adresses

Introduction

Les techniques endoscopiques sont actuellement en plein essor. Elles ne visent pas seulement à poser un diagnostic, mais permettent de plus en plus souvent d'effectuer un traitement et ainsi d'éviter une intervention chirurgicale.

Dans la mesure du possible et afin d'éviter une deuxième séance au ou à la patient.e, le traitement est souvent effectué de suite. Ainsi, un examen endoscopique de routine peut se transformer en un geste endoscopique thérapeutique nettement plus complexe.

Le rôle et les responsabilités de l'infirmier.ère en endoscopie tout au long du continuum de prise en soins, requièrent des compétences techniques et relationnelles spécifiques. L'infirmier.ère joue un rôle essentiel dans la sécurité, la qualité des soins et l'expérience des patient.e.s. Cette activité comprend la préparation du matériel pour l'examen, l'assistance au geste endoscopique, le retraitement des Dispositifs Médicaux (DMx), l'accompagnement du.de la patient.e, la coordination et la continuité des soins. Cette activité résulte de la mise en œuvre de connaissances et compétences combinant la maîtrise technique, habilité et dextérité dans l'utilisation des DMx, la maîtrise d'une communication adéquate, d'un bon jugement clinique rapide et une grande capacité d'adaptation en fonction de l'évolution des situations. De plus, l'infirmier.ère est amené.e à des prises de décision nécessitant des soins autonomes et délégués dans un environnement changeant et au sein d'équipes interprofessionnelles.

Notre offre

Pour répondre à cette exigence de développement de compétences spécifiques, la Haute École de Santé Vaud (HESAV), en partenariat avec la Direction des Soins (DSO) et le département des centres interdisciplinaires (DCI) - CHUV, propose une formation postgrade, centrée sur la réalisation de l'acte endoscopique, l'accompagnement des patient.e.s et la maîtrise de l'environnement concerné.

Objectifs de formation

Cette formation vise l'acquisition de connaissances approfondies et de compétences infirmières spécifiques dans le domaine de la pratique endoscopique. Elle met l'accent sur toutes les étapes clés de l'examen endoscopique, la préparation du matériel, l'accompagnement du.de la patient.e avant, pendant et après l'examen, la collaboration interprofessionnelle, ainsi que le reconditionnement du matériel d'endoscopie.

Public cible

La formation est destinée aux infirmier.ère.s travaillant en endoscopie qui souhaitent approfondir leurs connaissances et compétences spécifiques, consolider leur pratique et augmenter leurs possibilités de mobilisation et de transfert des compétences.

La formation

Référentiel de compétences

Cette formation met l'accent sur le développement des trois compétences figurant ci-dessous et propres à ce champ d'intervention. Ces compétences - représentant la « plus-value » apportée par cette formation - s'inscrivent évidemment dans un exercice professionnel plus large sur le lieu de pratique, relié plus particulièrement à la filière professionnelle du.de la participant.e et aux compétences collectives mises en œuvre par l'équipe.

Compétence 1

Planifier, organiser et réaliser les gestes endoscopiques courants dans le respect des critères et compte tenu des conditions et du contexte spécifiques

- 1.1 En hiérarchisant les séquences et les étapes de l'activité afin de la réaliser rationnellement, efficacement et en atteignant le but visé
- 1.2 En tenant compte des priorités et en procédant à d'éventuelles réadaptations
- 1.3 En faisant preuve de précision, d'habileté et d'attention portées à la sécurité en correspondance aux exigences de cette activité
- 1.4 En se référant aisément et adéquatement aux procédures, règles et marches à suivre en usage dans le contexte spécifique
- 1.5 En s'appuyant sur des connaissances scientifiques et des savoirs d'action éprouvés (EBP)
- 1.6 En démontrant sa compréhension des situations diagnostiques et thérapeutiques du point de vue des buts, indications, contre-indications, performances attendues, risques et complications
- 1.7 En repérant les situations particulières ou nécessitant des surveillances spécifiques
- 1.8 En utilisant rationnellement les ressources, les compétences et la collaboration du.de la patient.e et de l'équipe
- 1.9 En évaluant systématiquement ses actions et les résultats obtenus

Compétence 2

Développer des habilités relationnelles et communicationnelles permettant d'offrir un accompagnement individualisé, centré sur le.la patient.e, favorisant le partenariat, la collaboration interprofessionnelle et une pratique réflexive.

- 2.1 Assurer un accompagnement orienté sur les besoins du.de la patient.e, respectueux, empathique, visant le confort et basé sur le champ disciplinaire infirmier
- 2.2 Adapter sa communication au sein de l'équipe interprofessionnelle en valorisant le respect mutuel,

l'authenticité, en fonction des enjeux des situations rencontrées

- 2.3** Adopter une attitude rassurante et « cadrante » au travers de la sélection et de la transmission des informations, particulièrement dans les interactions nécessitant une prise en charge renforcée
- 2.4** Participer au partage de ses connaissances au sein de l'équipe interprofessionnelle, au travers d'actions de formation
- 2.5** Transmettre sa connaissance et sa compréhension du fonctionnement des DMx et de l'équipement au travers d'actions d'information et de formation à destination des autres membres de l'équipe

Compétence 3

Assurer la conformité et « l'opérationnalité » de l'environnement endoscopique en utilisant à bon escient les DMx à disposition et en identifiant les risques de l'examen endoscopique pour les patient.e.s et les collaborateur.trice.s

- 3.1** En préparant, manipulant et gérant avec professionnalisme les DMx nécessaires
- 3.2** Appliquer les standards professionnels, les « guidelines », les bonnes pratiques suisses de retraitement des DMx, les normes d'hygiène en vigueur et les publications appropriées
- 3.3** Démontrer sa connaissance et sa compréhension du fonctionnement des DMx et de l'équipement au travers d'actions d'information et de formation des autres membres de l'équipe
- 3.4** Mettre en pratique une organisation de travail limitant les risques et garantissant la sécurité pour soi, pour le.la patient.e et pour les collaborateur.trice.s présent.e.s

Organisation de la formation

Cette formation adopte une approche et des moyens didactiques propres à la pédagogie de l'adulte comme des études de cas, des séminaires, des travaux de groupe et de la pratique simulée. Les participant.e.s sont considéré.e.s comme des personnes ressources. Cette formation repose sur des objectifs généraux et fait appel à des intervenant.e.s de la discipline infirmière, de la médecine et de la psychologie.

Le cursus se déroule en cours d'emploi et en alternance. Il est constitué de 3 modules complémentaires organisés en sessions de 2 ou 3 jours par mois hors vacances scolaires, sur une année et correspond à 15 ECTS repartis sous forme :

- Environ 150 périodes de formation sur
- 300 heures de travail personnel

Les modules

Module A

Les savoirs professionnels indispensables à la réalisation du geste endoscopique courant
9,5 jours de cours
6 crédits ECTS

Ce module est particulièrement orienté sur la première compétence du référentiel et vise donc à la construction d'une autonomie du.de la professionnel.le pour les gestes endoscopiques courants. Il apporte les connaissances, les savoir-faire et les méthodologies essentielles à cet exercice.

- A.1** Connaissances de base et de référence de l'anatomie, de la physiopathologie et des indications endoscopiques des quatre spécialités médicales les plus fréquemment rencontrées dans les Centres d'endoscopie romands (gastroentérologie, pneumologie, urologie et ORL)
- A.2** Organisation et préparation du geste endoscopique : installation standard d'une salle d'endoscopie, prise en charge d'un.e patient.e avant et pendant l'examen, connaissances du matériel spécifique, prélèvements, etc.
- A.3** Réalisation du geste endoscopique : techniques courantes pour la gastroentérologie et la

pneumologie, aperçu des techniques d'urologie et d'ORL, monitoring et surveillances spécifiques, sédation, etc.

Validation : rédaction d'un rapport clinique (descriptif et analytique) sur la réalisation pratique de gestes emblématiques en endoscopie.

Module B
Posture professionnelle,
relation, communication
et collaboration
interprofessionnelle
5,5 jours de cours
3 crédits ECTS

Ce module est construit dans l'objectif de l'acquisition de la compétence 2 visant à offrir aux patient.e.s une prise en soins individualisée et une collaboration interprofessionnelle optimale.

- B.1** Cadre légal et enjeux éthiques : droits des patients.e.s, consentement éclairé, prise de décision partagée, gestion des risques et transmissions des informations
- B.2** La relation et la communication avec le.la patient.e : technique de communication et d'entretien centré sur la personne, analyse des situations de soins à partir d'une théorie infirmière de moyenne portée, enjeux liés à la communication durant l'examen endoscopique
- B.3** La communication et la collaboration au sein de l'équipe interprofessionnelle : les enjeux, mécanismes et techniques de communication au sein d'une équipe interprofessionnelle
- B.4** Prévention de l'épuisement professionnelle : sensibilisation aux mécanismes du burn-out, prévention et techniques de gestion du stress

Validation : analyse réflexive d'une situation vécue mobilisant les connaissances relationnelles et communicationnelles apprises.

Module C

La gestion des risques et de la sécurité dans le geste endoscopique courant

9 jours de cours

6 crédits ECTS

Le développement de la troisième compétence est assuré par ce module qui met l'accent sur la notion très globale de l'environnement du geste endoscopique. Les savoirs sont organisés selon trois fils conducteurs logiques qui permettent de revenir sur certains déterminants actuels et incontournables tels que les nouveaux cadres légaux, les droits du patient.e, les coûts de la santé, les infections nosocomiales, etc.

- C.1** Le retraitement des DMx: les aspects légaux, l'hygiène, l'asepsie/antiseptie, les mesures standards ainsi que le retraitement: pré-désinfection, nettoyage-désinfection, contrôles, conditionnement, stérilisation et stockage
- C.2** La constitution d'un endoscope et des DMx, couramment utilisés: vidéoendoscope souple, endoscope rigide, processeur et tour de vidéoendoscopie, le contrôle de fonctionnalité, etc.
- C.3** La prévention des risques et la sécurité du.de la patient.e et du.de la collaborateur.trice: geste endoscopique et risque, sécurité physique, électrique et chimique, sécurité aseptique, etc.

Validation: test de connaissances.



Calendrier 2025

Mars	
Mercredi 26.03	Module B/C
Jeudi 27.03	Module C
Vendredi 28.03	Module C
Avril/Mai	
Mercredi 30.04	Module A
Jeudi 01.05	Module C
Vendredi 02.05	Module C
Mai	
Mercredi 21.05	Module C
Jeudi 22.05	Module C
Vendredi 23.05	Module A
Juin	
Mercredi 25.06	Module B
Jeudi 26.06	Module A
Vendredi 27.06	Module A
Août	
Mercredi 27.08	Module C
Jeudi 28.08	Module C
Vendredi 29.08	Module B
Septembre	
Mercredi 17.09	Module C/A
Jeudi 18.09	Module A
Vendredi 19.09	Module A
Octobre	
Lundi 06.10	Module B
Mardi 07.10	Module A
Mercredi 08.10	Module A
Novembre	
Mercredi 12.11	Module A
Jeudi 13.11	Module B
Vendredi 14.11	Module B

Admission, inscription et certification

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS Pratique de l'endoscopie, les candidat.e.s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme professionnel d'infirmier.ère HES ou équivalent ;
2. Exercer dans un centre d'endoscopie, un cabinet médical ou autre structure appropriée au moment de l'inscription ;
3. Obtenir l'accord de l'employeur ;

Le nombre de places est limité.

Les personnes qui ne sont pas en possession des titres requis peuvent déposer un dossier de candidature selon la procédure d'admission sur dossier de HESAV. Cette démarche consiste essentiellement à joindre certains documents complémentaires au formulaire d'inscription. Le nombre de candidat.e.s pouvant être admis.e.s selon ces conditions ne doit pas dépasser 40% des participant.e.s dans une session de formation. L'admissibilité est décidée par la Direction de HESAV, sur préavis de la Commission d'admission composée de la ou du responsable pédagogique du CAS et de la ou du responsable de l'unité de formation continue de HESAV.

Reconnaissance d'acquis

Une fois admis.e, le.la participant.e peut demander à réaliser une procédure de reconnaissance des acquis pour un ou plusieurs modules. Elle ou il adresse sa demande selon la procédure de reconnaissance des acquis de la formation postgrade de HESAV, au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. La reconnaissance des acquis est décidée par la Direction de HESAV, sur préavis de la Commission d'admission.

Conditions de certification

Pour obtenir le certificat du CAS Pratique de l'endoscopie, le.la participant.e doit satisfaire aux deux conditions cumulatives suivantes :

1. obtenir les crédits correspondant aux trois modules de formation
2. être présent selon les conditions du descriptif de chaque module

Titre obtenu

La réussite de la formation permet l'obtention d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO Pratique de l'endoscopie.

Formation ratifiée par la HES-SO.

Inscription

Le délai d'inscription est fixé au **24 janvier 2025**.
Le formulaire d'inscription en ligne est disponible sur le site internet de HESAV : [CAS - Pratique en endoscopie](#).

Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription sont de CHF 200.- (non remboursables) et sont à régler par virement bancaire en amont de l'inscription en ligne (une preuve de paiement sera demandée dans le formulaire d'inscription).

Le prix de la formation s'élève à CHF 6'940.-.

Les prix des modules libres sont:

- Module A: CHF 2'776.-
- Module B: CHF 1'388.-
- Module C: CHF 2'776.-

Le règlement de cette formation peut être téléchargé sur le site internet de HESAV.

Renseignements

Benjamin Suatton: Responsable pédagogique
Courriel: benjamin.suatton@hesav.ch
Tél.: +41 21 316 80 57

Comité pédagogique

Il est constitué de la responsable pédagogique et des responsables de module et assure la mise en œuvre de la formation au travers de son rôle pédagogique et opérationnel.

- **Ramona Moga**: Responsable du module A, infirmière cheffe d'unité de soins du Centre d'endoscopie du CHUV, Lausanne
- **Benjamin Suatton**: Responsable pédagogique et Module B, Maître d'Enseignement Haute Ecole de Santé Vaud, Lausanne
- **Michèle Brunner**: Responsable du module C, chargée de formation, Centre des formations, CHUV, Lausanne

Conseil scientifique

Il est constitué d'expert.e.s des milieux professionnels et scientifiques. Le Conseil garantit la qualité scientifique de la formation, son adéquation aux besoins et la prise en considération des orientations socio-sanitaires et politiques.

- **Dr Sébastien Godat**: Médecin adjoint, MD, MER clin. Responsable du secteur d'endoscopie digestive, service de gastroentérologie et d'hépatologie CHUV, Lausanne
- **Dr Domenico Galasso**: Médecin chef d'unité, service de gastro-entérologie, Hôpital Riviera-Chablais, Rennaz
- **Nicolas Bole**: Ingénieur Biomédical, service d'ingénierie biomédicale CHUV, Lausanne
- **Marianne Louvet**: Déléguée médicale et territory manager west, Société Boston Scientific, Bâle
- **Laetitia Ramseyer**: Infirmière cadre de proximité, service d'Endoscopie, Hôpital de La Tour, Meyrin

Remerciements

Par leur soutien et leur contribution financière, les entreprises mentionnées ci-dessous ont facilité la mise à disposition de cette offre de formation.



Adresses



HESAV
Unité de la formation continue
Avenue de Beaumont 21
1011 Lausanne
Tél. : +41 21 316 80 21
Courriel : ufc@hesav.ch
www.hesav.ch

Partenaire de HESAV pour la conception, l'organisation et l'exploitation de cette offre



CHUV
**Direction des Soins (DSO) et Département des Centres
interdisciplinaires (DCI)**
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne
www.chuv.ch



Hes·so

